

L'écho

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

de Castelnau
d'Estrétefonds

N°67
Janvier 2020



Castelnau
d'Estrétefonds

SOMMAIRE

Journal réalisé en interne

Directeur de la publication : Daniel DUPUY

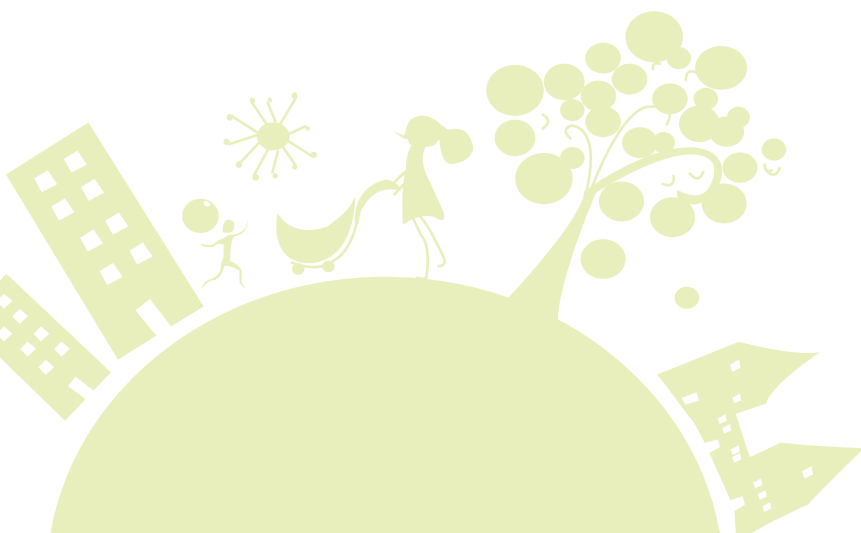
Rédactrice en chef : Lydie GACHES

Responsable rédaction : Laurence DESMOULIN

Composition graphique, réalisation : Coralie ELLERS

Impression : Equinox - St Sulpice

 Le Mot du Maire	3
 Inauguration	4
 Informations Municipales	6
 CCAS	14
 Urbanisme	17
 Transport	20
 Vie du Village	21
 Enfance Jeunesse	22
 Environnement	26
 Culture Loisirs	28
 Vie Économique	35





Chères administrées, chers administrés,

Bonne année 2020 !

En ce début d'année, avec toute l'équipe municipale, je viens vous présenter nos meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que cette année 2020 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et vos proches.

Les vœux de ce nouvel an sont l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance.

Depuis bientôt 6 ans nous construisons ensemble l'avenir de Castelnau d'Estrétefonds.

Comme rappelé le 11 novembre au cours de la cérémonie de l'armistice 1918, nous sommes la France, notre identité n'est pas ethnique ou religieuse, nous devons œuvrer pour qu'elle garde son unité, que la société garde sa cohésion et éviter qu'un matin notre pays se trouve réduit à une addition de communautés. C'est ce message que je souhaite voir traduire dans nos actes.

A tous, petits et grands, je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2020.

Comme vous pourrez le constater, en cette période pré-électorale, les groupes municipaux ont fait le choix de ne pas s'exprimer dans cette édition, respectant ainsi les dispositions en vigueur. Ce sera notre ligne de conduite pour les mois à venir. Je tiens à remercier tous les élus et tout le personnel communal qui ont œuvré durant ce mandat au service de la collectivité. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude et mes remerciements pour la qualité du travail effectué.

Heureuse nouvelle année 2020 !

Daniel DUPUY, Maire



Le Maire Daniel DUPUY,
Le Conseil Municipal,
Le Personnel Communal,
vous souhaitent en 2020

1 679,40 m de bonheur !



1 679,40 m : Le plus long scoubidou du monde est à Castelnau d'Estrétefonds !



► La Gravette, 18 hectares de biodiversité inaugurés

La ville a inauguré le site de la Gravette, le samedi 28 septembre 2019, en présence de Jean-François Portarrieu, Véronique Vinet, Philippe Petit, Roger Stramare, Carole Burgué-Mazars, les enfants Sarah et Gaël.

« 18 hectares de biodiversité s'ouvrent désormais à tous : bienvenue sur le site de la Gravette ! » a déclaré le maire Daniel Dupuy, en coupant le ruban tricolore symbolique et en le déclarant ouvert au public, sous les applaudissements des deux cents personnes présentes.

Pour ce jour exceptionnel, étaient présents à ses côtés, Denis Brun maire adjoint en charge du Développement Durable et de l'Urbanisme, ainsi que le député Jean-François Portarrieu, la conseillère régionale Véronique Vinet, le président de la Communauté des Communes du Frontonnais Philippe Petit, le représentant du syndicat du Bassin Hers-Girou Roger Stramare et Carole Burgué-Mazars, représentante de Malet-Spie-Batignolles.

Le maire n'a pas manqué de souligner l'engagement de la ville dans le développement durable depuis 2009 : « Cette année, l'Agenda 21 arrive à échéance et j'ai le plaisir de vous annoncer que la quasi-totalité des 37 actions proposées ont été réalisées. Castelnau d'Estrétefonds, ville verte, a su se donner les moyens de ses ambitions. L'actualité nous rappelle sans cesse l'inquiétante réalité de l'état de notre planète, alors à l'heure où toutes les actions en faveur de l'environnement comptent, je suis

heureux de vous dire qu'à Castelnau nous agissons depuis longtemps ! ». Ensuite, Denis Brun a rappelé l'histoire du lieu et retracé avec enthousiasme les grandes étapes de ce projet encouragé par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers (SMBVH, aujourd'hui SBHG Syndicat de Bassin Hers-Girou) qui portait alors un Plan d'Action Territorial dont le but était d'améliorer la qualité des eaux. « Aujourd'hui, leurs inventaires réguliers montrent que les aménagements ont permis de retrouver des espèces de poissons disparues du site depuis de nombreuses années... ».

En sillonnant La Gravette, les invités ont pu se rendre compte de l'importance des travaux de renaturation qui ont été entrepris pour que ces anciennes gravières et l'Hers-Mort soient rendus à la nature et ainsi permettre à la faune et à la flore de reprendre ses droits.

Les élus ont remercié citoyens, services et partenaires qui ont œuvré à faire un site naturel remarquable, propice à la

biodiversité. Un travail d'envergure réalisé par des personnes engagées, désireuses d'apporter les meilleures solutions environnementales.

Les panneaux pédagogiques de l'entreprise Malet-Spie Batignolles, du SBHG et des associations ACCA (chasse), Nature En Occitanie et Arbres et Paysages d'Autan, installés sur le parcours, ont permis au public de visualiser la réhabilitation et la renaturation des lacs de gravières et de l'Hers. A la fin du parcours, la Gravette n'avait plus de secret pour eux.



Le site de la Gravette ne s'est pas fait en un jour...

- Début des années "70" : le plateau et les coteaux de Castelnau d'Estrétefonds sont agricoles (pêcheurs, vignes, pommiers et poiriers). L'Hers est une belle rivière vivante et tortueuse.
- Milieu des années "70" : début de l'extraction des granulats de la Garonne pour la construction de l'autoroute A62.
- Création d'une piste parallèle à l'Hers pour l'acheminement des sables et graviers vers l'autoroute.
- Années 80 : recalibrage et rectification du cours de l'Hers pour contenir la crue décennale et urbaniser la vallée de l'Hers.
- 1994 : début de l'exploitation du site de la Gravette pendant 25 ans.
- Dès 2009 : la mairie de Castelnau et son Agenda 21 s'intéressent à La Gravette, avec le SMBVH pour améliorer la qualité de l'eau.
- 2011 : début du travail de renaturation du site puis rétrocession d'une partie de la berge par la société Malet.
- En 2011 et 2012 : premières plantations de 1000 arbres et arbustes de pays en haut des berges sur 1 km par Arbres et Paysages d'Autan, les agents de la mairie et les chantiers d'insertion de la future CCF.
- Fin 2012, le SBHG réalise d'importantes opérations de renaturation du lit et des berges sur près d'un kilomètre et création de méandres, plages de galets, plantation de 1200 plants de 38 espèces locales différentes sur les berges pour maintenir les talus et enrichir la biodiversité.
- En 2013 : création d'un comité de pilotage de tous les partenaires : Malet

(aujourd'hui Spie-Batignolles), les associations Arbres et Paysages d'Autan, Nature Midi-Pyrénées (aujourd'hui Nature en Occitanie), l'ACCA de Castelnau, le SBHG et la mairie de Castelnau.

- Le syndicat réalise des inventaires réguliers avec la Fédération de Pêche : recensement d'insectes aquatiques et comptage des poissons.

• Entre 2015 et 2018 : plantation de 1 200 arbres et arbustes de pays fournis par Arbres et Paysages d'Autan réalisée lors de chantiers de plantations participatifs citoyens et lycéens (Lycée Agricole de Ondes).

• 2017-2018 : plantation d'une roselière par les élèves du lycée agricole d'Ondes : 1400 plants aquatiques (roseaux phragmites, joncs, iris).

• 2018-2019 : création d'un parcours pédagogique où chaque partie prenante présente son action en faveur de la biodiversité à l'aide de 16 panneaux pédagogiques répartis le long du sentier de 2,5 km.

• 28 septembre 2019 : inauguration et ouverture publique du site et du sentier de découverte.

• Le site de la Gravette est inclus dans la zone réglementaire Natura 2000 : « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac » Zone de Protection spéciale pour les oiseaux.

• Le site appartient à la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique) « Gravières de Saint-Caprais et de la Gravette ».





➤ Le Contrat Bourg-Centre Occitanie est signé...

La région Occitanie a souhaité, dans le cadre de contrats pluriannuels "Bourg-centre Occitanie / Pyrénées - Méditerranée", accompagner les communes concernées dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global de valorisation et de développement d'un territoire.

Pour cela, la ville de Castelnau d'Estrétefonds a présenté sa candidature à la Région qui l'a retenue.

Après plusieurs réunions de travail avec les différents partenaires, le maire Daniel Dupuy a signé le 11 décembre ce contrat qui a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat

entre la Région, le Département de Haute-Garonne, la Commune de Castelnau d'Estrétefonds, la Communauté de Communes du Frontonnais, le PETR Pays Tolosan en y associant les services de l'Etat, le CAUE.

La stratégie de la ville se conçoit comme une réponse aux défis qui se présentent à elle, notamment démographique et aussi à l'affirmation de son statut de centralité et aux responsabilités qu'il implique.

Les éléments du diagnostic affirment la position de bourg centre de Castelnau d'Estrétefonds, de pôle de centralité dans l'organisation spatiale définie par le SCOT Nord Toulousain, de porte d'entrée du département de la Haute-Garonne et de rotule entre la Gascogne et le Tarn, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne. Cette position

géographique stratégique, à proximité d'un échangeur autoroutier, sa topographie, son réseau routier et ferroviaire, son potentiel économique confirment que Castelnau d'Estrétefonds dispose de tous les atouts nécessaires pour assumer son rôle de centralité du Nord Toulousain. De plus, la création d'Eurocentre a généré un grand nombre d'emplois. La commune a donc une influence extra-communale aussi liée à son dynamisme économique.

La commune de Castelnau d'Estrétefonds a connu un fort développement démographique depuis la fin des années 1990. Cette tendance va perdurer étant donné l'influence toujours plus importante de l'agglomération toulousaine et la position majeure accordée à Castelnau d'Estrétefonds.





Le défi de Castelnau est donc d'assumer son rôle de centralité et de rotule de différents territoires. Cela suppose d'adapter ses équipements et accompagner le développement des services nécessaires pour son bassin de vie et les besoins nouveaux pour accueillir une population primo-arrivante composée en majorité de jeunes actifs en recherche de services, d'une offre commerciale complète, de loisirs et d'un cadre de vie préservé et agréable à proximité des réseaux viaires et ferroviaires.

Ce développement doit être accompagné et se faire de manière harmonieuse.

Pour ce faire, il s'agira de requalifier le centre bourg et le doter d'une centralité clairement identifiée visant à créer un lieu de vie, de rencontre et de socialisation qui permettrait de concentrer la majorité des espaces de vie collective tels que les équipements, les commerces et les bâtiments publics.

Il faudra l'animer, maintenir et développer des fonctions associatives, commerciales et de services.

Il conviendra de renforcer la fonctionnalité des zones destinées à accueillir les futures populations, notamment par la mise en place d'un réseau de cheminements doux, des

espaces publics qualifiants, mais aussi en créant un niveau d'équipements publics en adéquation avec la population envisagée d'ici 2030.

La volonté des élus est que la commune continue de se développer, mais à condition que ce développement se fasse de manière organisée, apaisée et dans le respect du territoire.

Le réseau ferroviaire est la colonne vertébrale du transport collectif du territoire. La gare est donc un enjeu majeur du développement de Castelnau et de son rôle de centralité. Le secteur de la gare fera donc l'objet d'une étude spécifique.

Ce développement ne peut se concevoir sans préserver les espaces naturels et à enjeux environnementaux, espaces qui contribuent à la richesse et l'identité de Castelnau. La commune a une identité rurale encore présente malgré un développement urbain important lors des dernières années.

Le diagnostic a mis en valeur la qualité de son patrimoine naturel et son potentiel touristique symbolisé par le canal latéral de la Garonne.

Il conviendra de mettre en valeur les qualités paysagères et patrimoniales en préservant et en valorisant le

patrimoine naturel de la commune et les principaux cônes de vue.

Ainsi, le projet de développement et de valorisation de Castelnau d'Estrétefonds traduit :

- La volonté d'affirmer l'identité de la commune au sein de la communauté de communes du Frontonnais et sa position de commune la plus peuplée de la CCF mais aussi au sein d'un espace plus vaste pour lequel elle constitue une polarité.
- La volonté d'accompagner en douceur et de manière harmonieuse ce développement sans fracturer les différents éléments qui la composent.

Il se déclinera autour de 3 axes stratégiques qui eux-mêmes se déclinent en 33 projets opérationnels.

AXE STRATEGIQUE 1 : Affirmer une centralité : lieux de vie partagés et d'accueil à Castelnau

AXE STRATEGIQUE 2 : structurer le quartier de la gare et innover/questionner sur toutes les mobilités

AXE STRATEGIQUE 3 : Un poumon vert à valoriser





► Responsable urbanisme

Suite à la mutation d'Audrey Allaix, Marie-Hélène Boucher a pris ses fonctions depuis le 1^{er} octobre 2019. Elle est responsable du service Urbanisme et Développement Durable de Castelnau d'Estrétefonds et est en charge des dossiers de planification à l'échelle de la commune et du suivi des documents supra communaux. Elle travaille sur toutes les problématiques et enjeux urbains et environnementaux.



MARIE-HÉLÈNE BOUCHER
Responsable Urbanisme
de Castelnau d'Estrétefonds

« Je suis toulousaine d'adoption depuis plus de 30 ans. Si je suis passionnée par mon métier, j'ai aussi une grande affection pour la musique, les arts en général, les voyages et la marche de randonnée. »

Marie-Hélène Boucher, quels ont été les points clés de votre parcours professionnel ?

« Diplômée de l'école d'Architecture de Toulouse, j'ai travaillé dans des agences privées et parapubliques (AUAT, CAUE...) dans des équipes pluridisciplinaires et donner du conseil aux particuliers. J'ai également fait de la formation auprès d'apprentis du bâtiment et ai été intervenante professionnelle en DEUST immobilier en faculté.

En 2008, je me suis orientée vers la fonction publique territoriale où j'ai

occupé différents postes dans des services Urbanisme et travaillé sur des dossiers variés en urbanisme opérationnel, de projet, réglementaire et sur l'environnement. »

Quelles sont vos motivations et votre choix pour la commune de Castelnau d'Estrétefonds ?

« Je travaillais depuis plus de 12 ans au même poste, j'avais envie de relever un nouveau challenge.

Dès que l'annonce pour le poste de responsable de l'urbanisme et du développement durable a été publiée, cela a été pour moi une évidence de travailler à Castelnau d'Estrétefonds, de par sa position géographique, son patrimoine remarquable avec son centre bourg très bien conservé, ses édifices perchés sur les hauteurs et son dynamisme à travers sa zone d'activité Eurocentre. »

Quelle est votre retour depuis cette prise de poste en tant que responsable urbanisme ?

« Le travail est intense et passionnant, je travaille avec mon équipe en collaboration avec les adjoints référents, en particulier Denis Brun maire adjoint délégué à l'Urbanisme et Développement Durable ainsi que Christian Foissac, conseiller délégué à l'Urbanisme et l'ensemble des élus impliqués au quotidien dans les dossiers. »



NE VOUS FIEZ PAS AUX APPARENCES !

Afin d'éviter toute confusion relative à la tenue des agents, la Communauté des Communes du Frontonnais informe :

Pour la sécurité de tous, les agents du pôle technique de la CCF vont opérer le traitement de la mousse présente sur les trottoirs. Pour ce faire, ils seront équipés d'une tenue spécifique (masque, combinaison...) selon les consignes de sécurité du produit qui fait partie de la gamme biocide autorisé par la réglementation.



➤ L'agrément de la cuisine centrale est obtenu

Les services de la Protection des Populations ont délivré fin juin l'agrément de la cuisine centrale. L'agrément constitue un aboutissement pour le service de la restauration scolaire, qui a dû produire un long et conséquent travail.

Dès la phase de conception du groupe scolaire Fondada, la Mairie souhaitait que les enfants bénéficient de la même qualité de service que dans les autres écoles de la commune. Concernant la restauration, il a donc été prévu que les repas soient confectionnés dans la même cuisine et acheminés sur place en liaison chaude.

Compte tenu du nombre de repas à produire et à transporter, la réglementation sanitaire en vigueur impose un agrément de cuisine centrale.

La procédure, longue et complexe, a débuté au printemps 2018 avec le concours du Laboratoire départemental, qui a apporté une aide technique précieuse. Le dossier d'agrément a été déposé en août 2018 auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Une première visite de contrôle a été effectuée en janvier 2019. Elle a été suivie d'un deuxième contrôle en avril 2019, puis d'un dernier en juin 2019.

C'est à la suite de ce long processus qu'un agrément définitif cuisine centrale a été prononcé par les services de la DDPP.

Outre le label Ecocert, reçu chaque année depuis 2016, l'agrément traduit la rigueur professionnelle et l'implication des dix agents du service de restauration scolaire, qui œuvrent au quotidien à la cuisine centrale et au satellite de Fondada pour produire et servir des repas

de qualité aux enfants de la commune (plus de 100.000 repas servis en 2018).

Cette belle réussite a été célébrée le 13 novembre dernier lors d'un moment convivial en présence du Maire, de Sandrine Sigal, 1^{ère} adjointe déléguée au personnel, Laurent Marty, adjoint délégué aux affaires scolaires et périscolaires, Pascal Barat, Directeur Général des Services et Stéphane Barreteau, responsable des services périscolaires.

Sébastien Hérou, responsable de la restauration scolaire et toute son équipe ont été chaleureusement remerciés et félicités.





➤ Cérémonie du 11 novembre 2019

Les écoliers en bleu, blanc et rouge pour ce 11 novembre... ils étaient plus de 300 citoyens à se rassembler devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale et rendre hommage aux 47 estrétefontains, morts au combat.

Cinq écoliers de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Fondada, des classes de Mme Amouyal et Mme Vincent, ont lu avec beaucoup de ferveur, la lettre de Gaston Biron. Ce poilu avait vingt-neuf ans en 1914, et pendant plus de deux ans, il ne cessa d'écrire à sa mère. Blessé le 8 septembre 1916, Gaston mourut le 11 septembre à l'hôpital de Chartres.

Le maire Daniel Dupuy a évoqué les nombreux soldats venus de tous les continents qui ont traversé les mers et offert leur vie au nom de l'amitié entre les peuples. Ensuite, il a rappelé l'honneur qu'il avait en tant que maire d'entretenir le monument au mort, symbole de notre reconnaissance éternelle : « L'histoire n'est pas

qu'une discipline scolaire, elle est surtout la mémoire d'un peuple ».

Enfin, le correspondant défense Grégory Pilipczuk a énoncé le message de la secrétaire d'état et Guy Nonis, Président de la FNACA, celui des anciens combattants.

Les élus et les associations ont procédé ensuite au dépôt des gerbes. Après l'appel aux Morts et pour conclure cette cérémonie, les nombreux écoliers des quatre écoles de la commune, drapeaux tricolores en main, dirigés par Bruno Lonchamp et accompagnés de l'orchestre d'Harmonie du Frontonnais, ont entonné avec force une émouvante Marseillaise qui a bouleversé toute l'assistance.





➤ Exposition "Regards Croisés" de deux artistes sur Castelnau d'Estrétefonds...

Samedi 12 octobre 2019, de nombreuses personnes sont venues découvrir avec enthousiasme le travail de Camille Carbonaro et Fatoumata Tioye Coulibaly, deux artistes anciennement en résidence sur Castelnau d'Estrétefonds. Le travail de Camille se livre à nous dans un bel ouvrage intitulé "Mémoire des pierres. Mémoire des arbres". Fatoumata Tioye Coulibaly, photographe-vidéaste nous a donné à voir une très belle exposition de photographies en réalité augmentée et nous a fait vibrer grâce à sa vidéo à 3 millions d'images.

Camille et Fatoumata ont séjourné sur la commune en résidence d'artiste, en 2018 et 2019, dans le cadre du programme annuel de résidence photographique toulousain « Résidence 1+2 Hors les murs », en partenariat avec l'association « Le Capech a la cote ».

La matinée a démarré avec l'inauguration du livre rédigé et illustré par Camille Carbonaro, « Mémoire des pierres. Mémoire des arbres ». Avec ses écrits poétiques et ses photographies, l'auteure porte un regard artistique d'une grande sensibilité sur le patrimoine architectural et arboré de la commune. Cet ouvrage, commandé par la Mairie sur proposition citoyenne, vient prolonger l'action n°7 de l'Agenda 21 local « Créer un Parcours du Patrimoine ». L'ouvrage poétique de Camille et les 13 panneaux pédagogiques du Parcours du Patrimoine, inauguré en septembre 2017, se complètent à merveille.

En cheminant sur le Parcours du Patrimoine, Camille a lu avec beaucoup de profondeur quelques

extraits de son récit, dévoilant au passage de jolies anecdotes recueillies auprès de personnes qui sont la mémoire de la commune. Elle a ponctué sa lecture de moments forts en présence des propriétaires de maisons vernaculaires. Sara et Paul, deux jeunes de la commune, ont également lu des passages du livre devant un public attentif.

La vidéo « Similitudes et contrastes avec Bamako » de l'artiste malienne Fatoumata Tioye Coulibaly, a séduit d'emblée le public par cette saisissante frénésie d'images et de sons. L'artiste qui a posé son regard intuitif et singulier sur Castelnau d'Estrétefonds, a photographié ses paysages, ses habitants et ses rites en résonance avec la ville de Bamako. Son installation photo-vidéo en réalité augmentée a mis en exergue les similitudes unissant Bamako à Castelnau d'Estrétefonds.

Trois œuvres signées par l'artiste ont été offertes à la ville pour la constitution de sa collection municipale.



Nous vous invitons à découvrir et redécouvrir ce parcours présentant l'histoire, le patrimoine architectural et paysager de la commune à la lumière des récits enchanteurs de Camille. Ce livre est disponible sur demande à l'accueil de la Mairie et au service Développement Durable.





➤ Vos documents d'identité : anticipez vos démarches !

Les délais de délivrance d'un passeport-carte d'identité ajoutés au délai de rendez-vous dépôt du dossier peuvent prendre jusqu'à 5 mois si les demandes s'effectuent à l'approche de la période estivale.

Pour ne pas être pris au dépourvu, pensez à effectuer vos démarches :

Si votre enfant doit passer un examen, si votre enfant doit effectuer un voyage scolaire, ou bien si vous souhaitez engager des démarches administratives (recensement du citoyen pour un jeune de 16 ans, permis de conduire, création d'entreprise...) ou encore si vous envisagez de voyager, la commune de Fronton met à disposition un agenda en ligne via le site de la Mairie, en page actualités pour les prises de rendez-vous, du lundi au vendredi.

Concernant le dossier de demande, pensez pour gagner du temps et

faciliter les démarches, à faire une pré-demande en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Consulter la liste sur :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger/article/extension-de-la-duree-de-validite-de-la-carte-nationale-d-identite>

Aussi, une carte d'identité délivrée à une personne mineure n'est pas concernée par cette mesure.

Par ailleurs, si vous êtes en possession d'un passeport valide et d'une pièce d'identité concernée par la mesure 10+5 ans, inutile de renouveler sa carte d'identité pour voyager dans un pays européen qui refuserait cette mesure. Le passeport sera utilisé pour ces déplacements.



BON À SAVOIR :

Les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 pour les personnes majeures ont automatiquement une extension de 5 ans sans démarche à accomplir. Elles sont valables sur le territoire français et dans certains pays d'Europe.

➤ Rectification de l'état-civil sur les cartes électorales

Vous avez pu constater des erreurs d'état civil lors de la réception de vos cartes électorales en mai 2019. Ces erreurs d'état civil sont issues de la synchronisation de la liste générale de la commune et celle détenue par l'INSEE.

Si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur, vous pouvez en demander la correction (concernant votre nom de famille, prénom(s), sexe, date ou lieu de naissance) en demandant une rectification à l'INSEE.

L'INSEE gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP). Vous pouvez demander la correction de vos informations en accédant au formulaire de demande en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Vous constaterez sur le site susvisé que la demande de correction de votre état civil au RNIPP diffère selon votre lieu de naissance :

Dans le cas où vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française. Un service est mis à votre disposition sur le site : www.service-public.fr vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Vous devez être en possession de l'acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation à demander à votre commune de naissance) de la personne concernée par la demande de correction et de son numéro

d'identification du répertoire (numéro de sécurité sociale).

Dans le cas où vous êtes nés à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis-et-Futuna, adressez-vous directement à l'organisme qui gère les droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale...).





➤ Tous les 3 jours, 1 femme meurt de violences conjugales en France... Réagir peut tout changer !

Pour plus d'informations sur les principales infractions et les peines encourues :
<https://stop-violences-femmes.gouv.fr/>



Les violences au sein du couple se définissent comme des situations où les faits de violences (agressions physiques, sexuelles, verbales, psychologiques, économiques) sont à la fois récurrents, souvent cumulatifs, s'aggravent et s'accroissent (phénomène dit de la « spirale ») et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique (dominant/dominé) et figé. Elles diffèrent des disputes ou conflits conjugaux où deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité. Dans les violences, il s'agit d'un rapport de domination et de prise de pouvoir de l'auteur sur la victime. Par ses propos et comportements, l'auteur veut contrôler et détruire sa partenaire. Ces violences créent un climat de peur et de tension permanent. Les conséquences pour la victime sont désastreuses : peur, culpabilité, perte de l'estime de soi et d'autonomie, isolement, stress.

CES ACTES SONT INTERDITS ET PUNIS PAR LA LOI.

Les formes des violences au sein du couple sont multiples et peuvent coexister. Leurs manifestations sont les suivantes :

- Physiques (bousculades, coups avec ou sans objet, strangulations, morsures, brûlures, séquestrations...)
- Verbales (injures, menaces, cris...)
- Psychologiques (intimidations, humiliations, dévalorisations, chantages affectifs, interdiction de fréquenter des amis, la famille...)
- Sexuelles (agressions sexuelles ou viols)
- Matérielles (briser ou lancer des objets)
- Économiques (contrôle des dépenses, des moyens de paiement, interdiction de travailler)
- Au moyen de confiscation de documents (carte nationale d'identité, carte vitale, passeport, livret de famille, carnet de santé, diplôme...).
- Cyber-violences (cyber-intimidation, cyber-harcèlement...).

Quelles que soient les explications et justifications, le seul responsable est l'auteur des violences. Les violences verbales, physiques, psychologiques, sexuelles commises par un conjoint, concubin ou partenaire lié par le PACS ou un ancien conjoint, concubin ou partenaire pacsé sont INTERDITES et PUNIES sévèrement par la loi.

Pour plus d'informations sur les principales infractions et les peines encourues :

<https://stop-violences-femmes.gouv.fr/>

COMMENT RÉAGIR ?

- **3919 : Les femmes victimes de violences ou les témoins peuvent contacter le 3919, du lundi au samedi de 8h à 22h. Ce numéro est gratuit depuis un poste fixe. Il est invisible sur les factures.**

- **"08 victimes", tel : 08 842 846 37. Un numéro dédié à toutes les victimes de violences quel que soit le préjudice subi. Victimes ou témoins de harcèlement peuvent contacter le 08 Victimes, 7 jour/7, de 9h à 21 h. Ce numéro est non surtaxé.**

Les numéros d'urgence

- **17 : numéro qui vous permet de joindre la police et la gendarmerie.**

- **112 : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.**

- **15 : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/24 le service d'aide médicale urgente (SAMU).**

- **18 : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.**

- **114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).**

Ces cinq numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.



➤ Le repas des Vétérans - édition 2019

Les Estretefontains de 65 ans et plus se sont retrouvés le 11 novembre 2019 autour du traditionnel « Repas des vétérans », offert et organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Ce repas dansant, servi et animé par AVA Traiteur et la troupe « Les 2 Enchanteurs » a été offert et organisé par le CCAS. Lors de cette conviviale journée, rassemblant 252 personnes, le maire Daniel Dupuy et Sandrine Sigal, première adjointe, ont honoré deux administrés de Castelnau d'Estrétefonds : René LABRUNE et Marcelle DELLAC et ils ont aussi mis à l'honneur l'ensemble des cent cinquante trois femmes présentes. (Crédit photos Hellophotos)



Marcelle DELLAC, 97 ans, née le 10/05/1922

Marcelle Dellac vit à Castelnau d'Estrétefonds depuis toujours. Elle était assistante dentaire auprès de son mari jusqu'à sa retraite. Elle a deux filles qui vivent également sur Castelnau et un petit-fils. Son entourage la définit comme une personne douée d'intelligence et d'une très grande mémoire. En ce jour du 11 novembre 2019, Marcelle Dellac a eu l'honneur d'être la doyenne de cette belle assemblée de vétérans.



René LABRUNE, 74 ans est né le 09/12/1944

René Labrune est un enfant de Castelnau d'Estrétefonds. Marié à Marie-Thérèse depuis 1996, ils ont une fille et deux petites filles. Électricien de formation, son activité professionnelle prend une tout autre forme quand il devient employé d'une société de pompes funèbres avant de prendre sa retraite. René Labrune est avant tout un passionné d'histoire et de généalogie. En 2011, il devient président de l'association Vivre et Connaître Castelnau. Il dispense des cours de généalogie au sein de l'association Vivons Heureux. Vivre et Connaître Castelnau est une structure associative dont la mission est de promouvoir le patrimoine historique de Castelnau. Elle organise la Journée du Patrimoine, les expositions thématiques, édite des livres sur l'histoire de Castelnau et imprime d'anciennes cartes postales. René Labrune est aussi philatéliste et cartophile. Il collectionne timbres, cartes postales et livres.

POUR S'INSCRIRE AU REPAS :

Si vous avez 65 ans en 2020, venez-vous faire recenser au CCAS pour l'édition 2020 ou contacter Laetitia PINTE SENE au CCAS.

➤ Bourse au permis de conduire automobile et Bourse au BAFA

Pour la sixième année consécutive, le CCAS finance le permis « accéléré » à 6 administrés de la commune âgés de 17 ans et demi minimum. Quant à la bourse au BAFA, renouvelée également, le CCAS propose aux estrétefontains un accompagnement et un financement pour l'obtention du BAFA.



La question du permis de conduire, de la mobilité, de la formation diplômante sont devenues un élément essentiel du parcours d'insertion professionnelle, au même titre que le logement ou la santé.

Le Centre Communal d'Action Sociale travaille en partenariat avec l'Auto-école Sociale « Être Mobile C'est Permis » (EMCP) et l'organisme de formation UFCV pour le BAFA. L'association « Être Mobile, C'est Permis ! » vise à accompagner le développement de la mobilité des personnes pour favoriser leur autonomie :

- Utiliser la formation au permis de conduire comme levier de promotion de l'individu,
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des publics,
- Promouvoir les alternatives à l'automobile.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme qui permet d'encadrer à titre

non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

L'obtention du BAFA est en 3 étapes de formation obligatoires :

- 1) la session de formation générale
- 2) le stage pratique
- 3) la session d'approfondissement ou de qualification.

En contrepartie, ces candidats réalisent une mission à titre bénévole entre 80 et 120 heures dans un des secteurs préétablis : services techniques, périscolaires, CCAS et épicerie sociale pour la bourse au permis et animation pour le BAFA.

Ce bénévolat permet ainsi aux bénéficiaires d'acquérir des compétences professionnelles. En 2019, neuf administrés de la commune ont participé à une des bourses.

Le maire Daniel Dupuy, la Vice-Présidente du CCAS, Sandrine Sigal et le Conseil d'Administration, adressent tous leurs vœux d'encouragement aux candidats.



CONTACTER LE CCAS,

Centre Communal d'Action Sociale

**Parvis des citoyens - CS 40 001
31620 Castelnau d'Estrétefonds**

**• Pour se rendre au CCAS :
29 grande rue 2ème étage
31620 Castelnau d'Estrétefonds**

**• Téléphone : 05 34 27 66 40
email : ccas@mairiecastelnau.fr**

• Horaires d'ouverture au public et prise de rendez-vous obligatoire :

- Lundi, mardi et jeudi :
9h à 12h et de 14h à 17h**
- Mercredi : 9h à 12h**
- Vendredi : 9h à 12h et
de 14h à 16h**

Conseillères en économie sociale et familiale :

- Mireille CAZALS, Responsable**
- Cindy DURANTET**
- Laetitia PINTÉ SENE**

➤ Plan grand froid

Quelles sont les personnes à risque ?

- **Les personnes âgées :** La diminution de la perception du froid, l'altération des vaisseaux et de leur réactivité, la diminution de la masse musculaire rendent les personnes âgées vulnérables au froid.
- **Les nouveau-nés et les nourrissons :** leur capacité d'adaptation aux changements de température n'est pas aussi performante que celui d'un enfant ou d'un adulte pour lutter contre le froid. De plus, le très jeune enfant n'a pas d'activité physique lui permettant de se réchauffer et ne peut exprimer qu'il a froid.
- **Les personnes souffrant de certaines maladies :** insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, asthme, diabète, troubles neurologiques.
- **Enfin, les personnes à mobilité réduite,** les sans domicile fixe, les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger et les travailleurs exposés au froid par nature.

Comment prévenir les risques liés au froid ?

Limitez au maximum les activités extérieures lorsqu'il fait froid.

Si vous devez sortir :

- Adaptez votre habillement : couvrez-vous la tête car c'est une partie du corps par laquelle peut se produire jusqu'à 30% de déperdition de chaleur.
- Pensez à vous munir d'un cache-nez pour recouvrir le bas du visage et particulièrement la bouche.
- Afin de conserver la chaleur corporelle, évitez de vous découvrir les mains même momentanément et habillez-vous très chaudement. N'hésitez pas à porter plusieurs vêtements superposés.
- Maintenez un certain niveau d'exercice régulier tel la marche, sans pour autant faire des efforts importants.

À la maison :

- Maintenez la température ambiante à un niveau convenable y compris la chambre à coucher (minimum de 19 °C).
- Fermez les pièces inutilisées.
- Assurez-vous du bon fonctionnement des appareils de chauffage et de leur entretien auprès d'un professionnel avant de les utiliser. Ne surchauffez pas les poêles à bois ni les chauffages d'appoint à cause des risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone. Les chauffages d'appoint fonctionnant avec des combustibles (ex : kérosène, butane...) ou de camping sont à proscrire pour les mêmes raisons. Les groupes électrogènes doivent impérativement être placés à l'extérieur de l'habitation et jamais en milieu clos (cave, garage...),
- N'obstruez pas les bouches d'aération.
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à votre famille ou à votre voisinage, si vous êtes une personne âgée ou handicapée et si vous vivez seule.

- Si vous connaissez une personne âgée et/ou isolée, pensez à prendre régulièrement de ses nouvelles.

Le rôle des mairies ?

D'après la loi, il incombe à chaque mairie de disposer d'un registre nominatif où seront recensées, si elles en font la demande, les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile. Ces personnes pourront ainsi bénéficier de l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de déclenchement du « plan grand froid » par le préfet.

i Si vous souhaitez être recensé dans ce registre : contacter le C.C.A.S. au 05 34 27 66 40

<http://www.infograndfroid.fr/ville.php?ville=12001>



► Un nouveau parvis autour de la médiathèque

En plus de sécuriser les différents espaces, ce nouveau parvis va donner de l'unité, du caractère et embellir les abords de la médiathèque.



L'achèvement des travaux de la médiathèque est planifié en mars 2020 et l'ouverture au public se fera durant le deuxième trimestre. L'objectif du parvis est de créer un environnement sécurisé, harmonieux et convivial unifiant les différents espaces autour des bâtiments communaux.

La ville a fait appel à la Communauté de Communes du Frontonnais, tout en collaborant avec les architectes de la médiathèque afin de réaliser l'étude de la conception du parvis.

Description du parvis jouxtant la médiathèque...

Sur la partie piétonne, sera installée une zone combinant minéral et végétal et arbres de haute tige. Ces arbres apporteront ombre et fraîcheur durant les périodes chaudes et seront disposés également au niveau des bancs. Sur la chaussée, afin d'améliorer la sécurité, sera construit un plateau traversant avec les mêmes dalles que

la partie piétonne, posées dans la transversalité, indiquant ainsi aux automobilistes un espace piétonnier prioritaire. Par ailleurs, la zone minéralisée sera constituée de dalles couleur gris clair en 80 x 120 cm et 20 x 60 cm, de bancs en béton de même couleur, de 80 cm de large et de longueur et hauteur variables.

Quant à la zone végétalisée, elle sera constituée de bandes de gazon de même largeur que les dalles, préservant l'idée visuelle des pavés dans le sens transversal de la chaussée, l'ensemble représentant environ 70 m². Le gazon est privilégié car son entretien est facile et sa pousse rapide, en comparaison à des plates-bandes de végétaux sensibles. Le gazon en plus d'être praticable par les piétons tel un tapis de verdure extérieur est esthétique.

Enfin, pour une première commune de l'intercommunalité, cet aménagement donnera une belle cohérence, de l'unité et du caractère à ce grand espace entouré de bâtiments et provoquera le sentiment d'un espace privilégié et sécurisé.





➤ Le complexe sportif de la ville est en construction...

C'est le dernier né des grands projets de la ville qui devrait être à la disposition des estrétefontain(e)s à la rentrée de septembre 2020.

Les travaux de ce chantier de grande ampleur commencés en début du mois de mai 2019 se poursuivent. Ce complexe sportif d'une superficie totale de 3 000 m² est situé à Fondada, à côté du groupe scolaire, il disposera de plusieurs espaces.

- Une salle omnisports de 1 550 m² incluant un mur d'escalade et des tribunes de 100 places. Elle sera aux normes des fédérations au niveau départemental et par conséquent, opérationnelle pour les compétitions de handball, basket-ball, badminton...
- Un ensemble de 3 salles multi-activités, pour la gymnastique, la danse et toutes les autres disciplines de 600 m². Cet ensemble vient compléter les locaux existants

à disposition des associations. Par ailleurs, il est question d'une salle pour les sports de combat, arts martiaux et boxe et de locaux de stockage des accessoires et équipements.

Afin de limiter les coûts d'exploitation et être en conformité avec les engagements du Développement Durable, la ville a fait le choix de l'énergie géothermique. La chaleur naturellement présente dans le sous-sol représente une source d'énergie, naturelle, renouvelable, constante et gratuite.

Le principe de la géothermie consiste en la circulation d'eau dans deux tubes en forme de U descendant à 150 m de profondeur, permettant ainsi l'obtention d'une





température constante de l'eau de 10 à 12 degrés qui permettra l'hiver, via une pompe à chaleur, de récupérer les calories pour le chauffage et l'été, par simple circulation dans des diffuseurs, de rafraîchir les espaces.

Le coût total de cet ensemble géothermique associant sondes géothermiques et pompe à chaleur est d'environ 304 000 €.

Il est financé à hauteur de 78 % par les aides de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de la Région Occitanie :

- **L'ADEME apporte un financement de 117 627 €**

- **La Région Occitanie apporte un financement de 118 109 €**

LE COMPLEXE SPORTIF... EN QUELQUES CHIFFRES

- **Volume du terrassement : 10 000 m³ de terre manœuvrée pour un creusement au plus haut de 5 m.**

- **Béton : 2 600 m³ de volume pour un poids de 6 800 tonnes incluant, les fondations et la dalle qui représentent 1 750 m³ et 4 700 tonnes. Les murs extérieurs en béton blanc sont d'une superficie de 2 200 m² et les murs porteurs intérieurs de 1 600 m², en béton gris.**

- **L'ensemble représente 850 m³ et un poids de 2 100 tonnes.**



➤ Inauguration du parking de covoiturage à Eurocentre

Afin de limiter l'utilisation de la voiture individuelle, une aire de covoiturage avec trente-huit places de stationnement a été inaugurée le lundi 30 septembre 2019 à Eurocentre.

Le département a lancé en 2018 un programme d'aménagement d'aires de covoiturage sur le territoire afin de diminuer l'utilisation de la voiture individuelle. Ce projet représente 780 places pour un budget de 2,7 M€.

Au total, vingt-cinq aires seront sécurisées et aménagées dans les zones périurbaines et rurales du département d'ici la fin de l'année 2019, afin d'encourager la pratique du covoiturage dans une agglomération qui connaît un haut niveau de saturation routière. Dernièrement, les conseillères départementales Ghislaine Cabessut et Sandrine Floureusses, accompagnées de John Palacin, conseiller régional de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée et président d'Eurocentre, ont inauguré l'aire de covoiturage à Castenau d'Estrétefonds, en présence du maire Daniel Dupuy, de Line Malric, vice-présidente du Conseil départemental en charge des transports. Celle-ci est située sur le site d'Eurocentre (D945) et compte trente-huit places de stationnement.

« Le Conseil départemental est pleinement engagé pour améliorer la mobilité dans l'aire urbaine toulousaine



et réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en préservant le pouvoir d'achat des Haut-Garonnais. En tant que collectivité, il est de notre responsabilité de construire une mobilité durable basée sur une offre de transports alternative à la voiture individuelle diversifiée et respectueuse du cadre de vie » souligne Georges Méric.

Brèves

" Premières Scènes "

Tu as entre 11 et 25 ans, tu es musicien, chanteur, magicien, comédien, jongleur, dessinateur, graffeur ou danseur alors... Pourquoi pas toi ?

Le CAJ recherche des **jeunes talents** entre 11 et 25 ans qui souhaitent se produire à "Premières Scènes" organisé par le CAJ, le samedi 1^{er} février 2020, à l'Espace Colucci de Castelnau d'Estrétefonds, à partir de 20h30... Attention, les places sont limitées.

Il lance aussi un appel pour les jeunes qui souhaitent intégrer le groupe organisateur STAFF en venant aux ateliers du CAJ, la première réunion aura lieu le samedi 14 décembre à 14h30.

INSCRIPTION :

Tél. : 05 61 09 86 36 ou

email : caj-castelnau@loisireduc.org

Brèves

Des nouvelles de Monique Boldt et Sophie Schuller...

Retraitées depuis juin, elles ont été très touchées par toutes les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées. Elles ont tenu à vous remercier sincèrement pour les très beaux présents et la très belle contribution à leur premier voyage à Minorque !

" LA RETRAITE, C'EST TOP !

Un grand merci à tous et de gros bisous émus !

Sophie et Monique



NAISSANCES

14/05/2019	Olivia, Laure, Sandrine LEFEVRE	24/08/2019	Jules, José RUBIO
24/05/2019	Anna, Margaux, Juliette MACUA	26/08/2019	Elio, Gabriel DOBREMETS
25/05/2019	Enzo MAZZOLO	27/08/2019	Cataleya, Kim OCTAVIE
28/05/2019	Maxime, Vincent, Mathis BRUELLE	08/09/2019	Louise, Jade, Violette DURAND
28/05/2019	Inès, Inaya, Nayla FALLOUK GAUCHER	21/09/2019	Alessia, Vittoria LO PICCOLO
08/06/2019	Valentin, Maxence BARRET	23/09/2019	Diego, Christian, Sébastien CHAUBET REIZ
12/06/2019	Lison THROMAS GARCIA	25/09/2019	Alice DREUIL
29/06/2019	Mia, Karine, Coralie BEN SALLAM	26/09/2019	Léo, Serge, Philippe MASSONIER GERMA
01/07/2019	Maluna, Karene, Evelynne CORNET	28/09/2019	Éloan, Nicolas, Maurice PENARROYA SOLAL
03/07/2019	Louis TOUCHARD	25/10/2019	Vyta, Angéla, Rosa PEFORQUE
04/07/2019	Nahel, Daniel, El Houssein SIDOT	05/11/2019	Clémence, Danielle, Colette MILLET
08/07/2019	Mathis, Eric, Tahar VAZZOLER	06/11/2019	Romy, Monique BARASC
16/07/2019	Martin, François, Christian HOUDUS	06/11/2019	Thelma, Huguette BARASC
21/07/2019	Léon, Alain, Pierre CALMÈS	07/11/2019	Lylou, Rose MARGEOT
26/07/2019	Alix BARTALAN	07/11/2019	Jade, Anna MARGEOT
01/08/2019	Alice, Béatrice, Carine ATTARDO	22/11/2019	Giulia, Séverine COUYBES
03/08/2019	Milo, Marc, Nebojsa BLANGERO	22/11/2019	Sofia LAVARINAS PEREIRA
03/08/2019	Elsa, Marie-Pierre-Françoise BLANGERO	27/11/2019	Kymanie, Hannâ HIEU
04/08/2019	Ugo, Serge, Vincent RAMOND	09/12/2019	Luna BARHOUMI
24/08/2019	Clara, Wendy RUBIO	05/12/2019	Lia ARNOULD PINTO

MARIAGES

31/05/2019	Marion MAURY & Kévin CAUNEILLE	27/07/2019	Cécile ROUX & Youssef JAÂDI
08/06/2019	Anouck Isabelle Laure-Line JEROME & André-Christophe PONS	17/08/2019	Aurélien FAGET & Grégory FRECAUT
08/06/2019	Jennifer ELASRI & Vincent MAGIMEL	17/08/2019	Katia AMMANN & Eric ESCAMILLA
15/06/2019	Tania CEAPRAZ & Stefan SENDROIU	19/08/2019	Zeneib DIOP & Valentin BARTKOWIAK
15/06/2019	Eltiana KURHASKI & Kastriot HETA	24/08/2019	Laetitia CAVELL & Kévin ONDERBEKE
22/06/2019	Marie VISOSA & Frédérick DUJARDIN	31/08/2019	Ana MARQUES CONCEIÇÃO & Richard ARAGON
06/07/2019	Angélique MASSAT & Sébastien LOZE	31/08/2019	Coralie MÉTÉ & Fabien LE MOËL
20/07/2019	Caroline CABOS & Christophe REYNÉS	19/10/2019	Delphine RUZZENE & Rémi GOMIS
		16/11/2019	Marie ELIAS & Cyril RIVAUD

PACS

26/04/2019	Patricia MEYER & Emmanuel TOUBEAU	04/09/2019	Marine TOUREL & Nicolas BENABEN
05/06/2019	Fanny ZEKRI & Florian NOUGAYREDE	25/09/2019	Yaba Jacqueline & Alexandre ROUEN
05/06/2019	Marie HALBOUT & Mathieu ROZZI	25/09/2019	Françoise DUBOR & Nicolas VALLET
26/06/2019	Marion HANNA & Martin BASTIÉ	25/09/2019	Elodie MARTIN & Gaëtan DAVOLIO
26/06/2019	Sarah ALBUGUES & Pascake BERLIAC	23/10/2019	Stéphanie GHRENASSIA & Jonathan BURRER
17/07/2019	Kelly EDELBLOUTE & Jérémy ESCUDE	23/10/2019	Mathilde LAPLANTE & Jonathan LEAU
04/09/2019	Marie-Noëlle MANDOU & Christophe HIGADÉRE	23/10/2019	Adelin Stéphan & Camel BEN SALLAM
04/09/2019	Marina BROCH & Lucas FRINOT	23/10/2019	Séverine AGENET & Alexis COUYBES
04/09/2019	Shauna AGASSE & Pierre BATTISTIN	20/11/2019	Marie-Laure KADLUBSKI & Olivier BRUN

DÉCÈS

23/05/2019	Denise, Odine ST LANNE	04/09/2019	Marcelle, Rosalie BRUNET
25/05/2019	Joséphine, Aimable PIZZATO	09/08/2019	Germaine DUNAC
05/06/2019	Odette, Adrienne SCRIVA	10/09/2019	Tayeb DJELLAL
11/06/2019	Ederina, Eva GABRIELI	21/09/2019	Marcelle, Paulette, Mercédès DARSE
20/06/2019	Jean, Lucien BOUCHARD	14/09/2019	Joseph Anatole BONNEFOI
10/07/2019	Jacques, Prudent BOSCHER	17/09/2019	Antonia PASA
13/07/2019	Gérard, Henri, Isidore CASSÉ	23/10/2019	Marc, Louis, Daniel STACEY
13/07/2019	Antoine JIMENEZ	23/10/2019	Jean-Paul, Théodore COURBION
18/07/2019	Bertrand, Sébastien, Charles FERRIÉ	24/10/2019	Marcel, Jean, Antoine MIEULET
22/07/2019	Edgard, Paul GENTILINI	29/10/2019	Marc, Albert MARION
23/07/2019	Serge, Dominique ITIER	10/11/2019	Marie-Anne, Charles LARGEN
02/08/2019	José JAVIERRE	12/11/2019	Léon GESSEL
06/08/2019	Mickaël André René EUDELIN	19/11/2019	Josette, Alphonsine RIVIÈRE

➤ 1 679,40 m : le scoubidou est homologué !



Le géomètre-expert Armand Nicolas de Fronton, les huissiers de justice Maîtres Chelle et Bobo-Chelle de Grenade, le député Jean-François Portarrieu et le lieutenant Goujon ont mesuré le scoubidou.

Quand le nouveau groupe scolaire de Castelnau d'Estrétefonds s'est ouvert à la rentrée 2018, élèves et animateurs de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'École) ont été physiquement séparés. Qu'à cela ne tienne, ils se sont lancés dans la réalisation d'un scoubidou pour maintenir un lien symbolique entre les deux établissements, distants de 1,600 km.

Après des mois à fabriquer ce qui va devenir le plus long scoubidou du Monde, les enfants de Castelnau-d'Estrétefonds attendaient avec impatience son homologation par le *Guinness World Records*, le samedi 16 novembre 2019, à Castelnau-d'Estrétefonds. Pour cela et après plusieurs appels dans les médias, la ville a réussi à trouver tous ceux qui ont, par leur présence et leur fonction, homologué ce record comme l'impose le fameux guide lorsqu'il ne dépêche pas sur place un de ses collaborateurs. Le géomètre-expert Armand Nicolas de Fronton, les huissiers de justice

Maîtres Chelle et Bobo-Chelle de Grenade, le député Jean-François Portarrieu et le lieutenant Goujon, ont accepté avec enthousiasme de faire partie du comité d'homologation du scoubidou. Pour cela, ils étaient sur place, la veille à 14 h pour effectuer précisément la mesure du fameux scoubidou. Face à cette demande atypique, le géomètre s'est organisé méthodiquement. Il avoue : « Mesurer le plus long scoubidou du monde, cela n'arrive qu'une fois dans sa carrière ! ». Les élus, les bénévoles et les animateurs de l'ALAE présents ont suivi consciencieusement ses consignes. C'est dans une ambiance sympathique et décontractée que tous ont donné de leur personne face à l'ampleur de la mission... mesurer avec précision le scoubidou. Mais à l'incroyable défi, c'est rajouté la dure réalité. Plusieurs heures ont été nécessaires pour dérouler le scoubidou sans le casser.

Le maire Daniel Dupuy et le député ont rapidement trouvé leur place derrière le dévidoir à scoubidou pour limiter le risque. Sur le carré vert de l'espace Colucci, maître Bobo-Chelle a pu constater et authentifier la longueur exacte inattendue : 1 679,40 mètres validés officiellement le samedi, lors du déroulé.

Une belle fête pour les enfants...

Samedi 16 novembre et après des mois d'efforts, il ne manquait plus qu'à le dérouler... C'est Gween Hervé, animatrice à l'ALAE, à l'initiative de ce défi fou, qui a eu l'honneur de dérouler le plus long scoubidou du monde, du groupe scolaire Fondada





situé en périphérie du village jusqu'à l'école Laïque en centre-ville.

Sous une pluie battante, le cortège des enfants, accompagné des élus, associations et estrétefontains, a progressé au rythme du déroulé du scoubidou et du groupe antillais Shaking Groov. Par leur présence, danseuses et musiciens en tête, ont donné des couleurs festives à ce samedi pluvieux. Il n'en fallait pas plus pour faire sortir tous les habitants, intrigués par la musique et l'étrange convoi qui passait devant chez eux. Les enfants tenant fièrement la banderole ont fait une entrée triomphante dans la ville. Le public venu nombreux, a regardé, impressionné, ce fameux scoubidou dont tout le monde parle. Ils ont pu se rendre compte de leurs propres yeux de l'incroyable exploit réalisé par

les jeunes de L'ALAE, en dehors du temps scolaire. Mesuré précisément la veille, la longueur précise a été annoncée à l'arrivée par Maître Bobo-Chelle: « Je vous confirme que le scoubidou mesure 1 679,40 mètres et que le nouveau record du monde du plus long scoubidou est maintenant détenu par les enfants de Castelnau d'Estrétefond ». À l'annonce de la validation du record, applaudissements et cris de joie ont fusé. La conseillère départementale Ghislaine Cabessut présente, a salué la validation de cet incroyable record du monde. Puis, le maire a remercié tous ceux qui ont contribué à sa réussite et exprimé sa fierté devant ce bel esprit d'initiative et de partage, au-delà de l'événement médiatique.



Le Maire et le Conseil Municipal de la ville de Castelnau d'Estrétefonds remercient tous ceux qui ont aidé les enfants à la réussite de ce record mondial :

- Comité d'homologation du scoubidou : le géomètre-expert Armand Nicolas, l'étude Bobo-Chelle, le député Jean-François Portarrieu et le lieutenant Nicolas Goujon, commandant de la COB de Fronton
- Les animateurs de l'ALAE et les enfants
- Le DGS Pascal Barat et les différents services de la ville : Périscolaire, Communication & Événementiel, Services Techniques,

Police Municipale

- La Gendarmerie et les nombreux bénévoles qui ont sécurisé le parcours...
- Les associations de Castelnau d'Estrétefonds et les bénévoles
- Le groupe antillais Shaking Groov
- L'artiste Vérino qui a réalisé une vidéo d'encouragement
- Les différents médias
- Les entreprises : L'imprimerie Equinox, Vizion pub, la Papeterie Lacoste
- Le pilote de drone, Bertrand Sainte-Marie



➤ Une nouvelle rentrée scolaire réussie !

Un an après la mise en service du groupe scolaire « Fondada » et l'effervescence liée à cet événement, la rentrée 2019 s'est déroulée dans la sérénité.



Le fonctionnement du groupe scolaire Fondada est maintenant bien rôdé et la rentrée 2019 s'est bien passée. De nombreux aménagements ont été apportés...

Durant l'été, des modifications ont été réalisées pour améliorer le confort et la vie des utilisateurs des bâtiments du groupe scolaire : stores brise-soleil orientables, revêtements muraux, traçage de parcours sportifs dans les cours et amélioration du système de rafraîchissement...

De nouvelles directrices et de nouveaux effectifs...

L'école maternelle « Les petites fontaines » et l'école élémentaire « L'école laïque » ont chacune accueilli leur nouvelle directrice :

À « L'école laïque », Catherine Ochando a pris ses fonctions suite au départ de Caroline Frezouls qui a choisi de rejoindre une autre école.

Séverine Cornuet a pris la direction de l'école maternelle suite au départ à la retraite de Monique Boldt.

Quant à Claire Delbouys, elle reste à la direction du groupe scolaire Fondada et Caroline Aoustin, à celle de l'école privée Saint Martin.

Quant aux effectifs du groupe scolaire Fondada, il est à noter une baisse, 12 élèves en moins en maternelle et 8 en élémentaire, sans occasionner de fermeture de classe. À la maternelle « Les petites fontaines » on note également 10 enfants de moins qu'à la rentrée 2018. Enfin, quant à l'élémentaire « L'école laïque », les effectifs de rentrée ont montré une stabilité par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, l'école du groupe scolaire Fondada a fait le choix d'une classe à double niveau : GS maternelle/CP pour que la répartition des enfants par classe donne lieu à une moyenne plus favorable.

➤ Pensons à l'avenir et à notre planète !

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Fondada s'investissent au quotidien pour la protection de l'environnement et se mobilisent pour réduire les déchets.

Dans cette perspective de récolter des déchets plastiques, les élèves ont organisé un grand nettoyage tout autour de l'école. Quelle n'a pas été leur surprise en découvrant un nombre impressionnant de mégots de cigarette... 925 ramassés en une demi-heure ! Alors que les parkings et abords de l'école sont bien équipés en poubelles.

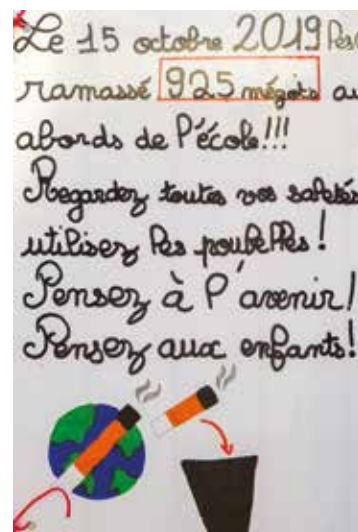
Les enfants et leur enseignante un peu choqués par cette quantité de déchets, souhaitent fédérer autour

de leur engagement pour la nature toutes les personnes susceptibles de modifier leur habitude et réduire ainsi le nombre de déchets.

Pensons à l'avenir !

Pour rendre compte de leur expérience et sensibiliser les personnes, ils ont réalisé des affiches et lancent un appel pour que chacun veille au respect de l'environnement et donne l'exemple !

Soyons respectueux de notre école.





► Services périscolaires : les résultats de l'enquête de satisfaction sur les rythmes et l'accueil

Au mois de juin 2019, une enquête de satisfaction a été conduite auprès des familles dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT). Les questions portent essentiellement sur les rythmes éducatifs et l'organisation des accueils périscolaires. 136 familles ont répondu, avec une répartition proportionnelle au nombre d'enfants scolarisés dans chaque école. Les résultats présentés ci-après, montrent très majoritairement, des usagers satisfaits de l'organisation de la semaine scolaire avec 4 jours et demi d'école et du fonctionnement des services périscolaires.

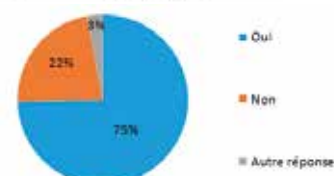
1 - Êtes-vous satisfait de l'organisation des différents temps éducatifs (horaires, articulation temps scolaire/périscolaire, temps scolaire le mercredi matin, pause méridienne...) ?



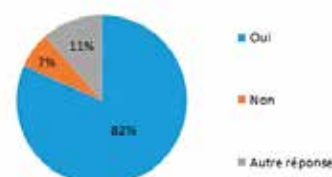
2 - Quel impact cette organisation (horaires, système de réservations, ouverture d'un nouveau groupe scolaire...) opère-t-elle sur votre enfant ?



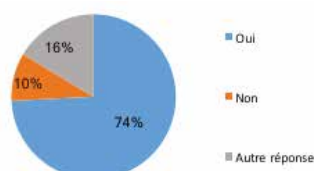
3 - Suite à une enquête réalisée fin 2017, vous avez fait le choix de maintenir la semaine scolaire à 4 jours et demi. Êtes-vous toujours satisfait de ce choix ?



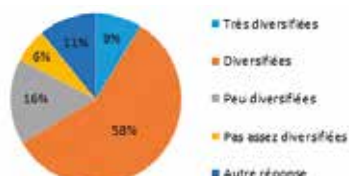
4 - Trouvez-vous que les transitions entre les différents temps scolaires et périscolaires sont bien organisées et sécurisées ?



5 - Les activités proposées aux enfants sont-elles de qualité ?



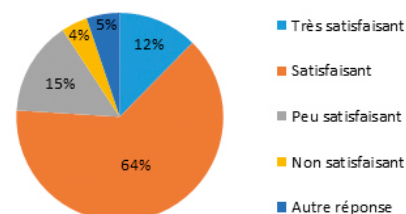
6 - Pensez-vous que les activités proposées sont suffisamment diversifiées ?



7 - Quel est l'impact de ces activités sur votre enfant ?



8 - Votre satisfaction concernant la communication avec l'ALAE-L'ALSH



➤ Salon "Autour du Jardin" : Retour sur la 7^e édition

La 7^e édition du Salon "Autour du Jardin" sur le thème de " L'arbre " s'est tenue dimanche 12 mai 2019, à la ferme de Fondada et a accueilli plus de 50 exposants, des structures professionnelles et associatives et 40 stands de vide-jardin pour le bonheur de tous les amateurs de jardin et de nature, venus à nouveau très nombreux.



« L'arbre » était l'invité privilégié de cette édition. Les élèves des écoles maternelles Les Petites Fontaines et l'école Fondada ainsi que l'association Les P'tits Fontains ont ainsi réalisé de très jolis jardins éphémères sur le thème « Auprès de mon arbre ».

A votre agenda :

Autour du Jardin", le dimanche 10 mai 2020 . 8^e édition à Fondada sur le thème "À la Claire Fontaine".

L'équipe organisatrice fait appel à toutes les bonnes volontés ! Vous souhaitez participer à l'organisation de ce salon ?

*Contactez le service
Développement Durable :
ddurable@mairiecastelnau.fr
Tél : 05 34 27 05 22*

L'inauguration de l'exposition " Écoutons ! Les arbres nous parlent..." est venue clôturer l'inventaire participatif communal des Arbres Remarquables réalisé collectivement par les citoyens, les enfants des écoles et l'association Arbres et Paysages d'Autan.

« La place de l'arbre et de la haie champêtre dans la trame verte et bleue » et « La taille douce des arbres » conduite par M. Folch sont deux conférences qui ont été animées par Arbre et Paysages d'Autan. Plusieurs animations ont été une nouvelle fois proposées aux visiteurs, lors de cette belle journée ensoleillée : ruche pédagogique, visite des jardins partagés, Ateliers Nature pour fabriquer mangeoires et niochirs pour oiseaux, balades à poneys, découverte des animaux de la ferme et enfin " Comment faire son compost ? " Les groupes de musique Helios et Les Filibusters ont assuré l'ambiance musicale de cette journée festive.





► La collecte des biodéchets est positive au groupe scolaire Fondada

Le premier constat environnemental est encourageant car la totalité des biodéchets produits par le site de la restauration scolaire Fondada a été valorisée. Elle a produit 434 kWh d'énergie et a évité la consommation de 173 700 litres de pétrole. C'est une réussite rendue possible par la méthanisation, procédé utilisé par la société Easytri.

Ce premier bilan environnemental de collecte des biodéchets sur le site de restauration du groupe scolaire Fondada est encourageant.

Une moyenne de 125 kg de biodéchets, déchets organiques issus des restes de repas, ont été collectés chaque semaine sur le site par la société Easytri, soit environ 500 kg mensuel. Ces 3 tonnes de biodéchets acheminées entre mars et octobre 2019 sur le site de Cler Verts dans le Lauragais ont été transformées par méthanisation en énergie verte et en compost.

Ces déchets, en devenant des ressources, ont permis de produire 434 kWh d'énergie (électricité et chaleur) et d'éviter ainsi la consommation de 173 700 litres de pétrole. Le bilan environnemental est positif. Comparée à un traitement par incinération de biodéchets, s'ils

avaient été jetés avec les ordures ménagères, cette valorisation a permis d'éviter le rejet de 52,11 kg de gaz à effet de serre (CO₂).

(Source Easytri, Méthode BILAN CARBONE, Eco-emballage et Green peace).

Bien que ce tonnage paraisse important, au regard de la moyenne nationale, il reste bien inférieur. En effet, il représente une moyenne de 107 g de biodéchets par assiette à Fondada, soit une valeur inférieure à la moyenne nationale de 134 g.

C'est bon pour la planète !

Le meilleur déchet étant celui qui n'est pas produit, la restauration scolaire, déjà engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, va prochainement renforcer ses actions pour réduire la quantité de biodéchets.

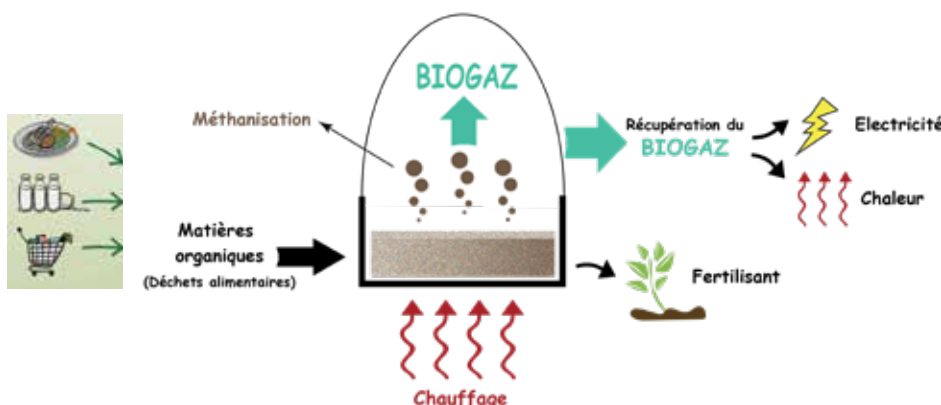
LE SAVIEZ-VOUS ?



1 kg de déchets organiques valorisé fournit en moyenne 0,15 kWh d'électricité !

Moyenne de biodéchets par assiette :

- Restaurant scolaire Fondada : 107 g / assiette
- Moyenne nationale : 134 g / assiette





➤ Chapelle des Carmélites : hommage à Rémy Peyranne

Du 18 au 30 octobre, la chapelle des Carmélites à Toulouse a accueilli une belle rétrospective de l'artiste Rémy Peyranne. Lors du vernissage, de nombreux amis, artistes et élus étaient présents pour entourer son épouse Christiane Peyranne et sa famille.

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, venu lui rendre hommage, a salué un artiste prolifique, important dans le paysage toulousain : « Nous avons convenu avec Rémy Peyranne de faire cette exposition dans ce magnifique lieu, malheureusement, il nous a quittés avant... Nous sommes très heureux qu'une de ces toiles, offerte par la famille, fasse maintenant partie de la collection de la Ville de Toulouse ».

La critique d'art Aline Llareus-Dinier a évoqué le plus fougueux et le plus impétueux des peintres de notre

région dans un beau et touchant discours : « Si vous ne deviez vous souvenir que d'une chose sur Rémy Peyranne, je veux que vous sachiez qu'au-delà de son originalité et de sa fantaisie, Rémy était un être profond ».

Christiane Peyranne, très émue, a remercié la ville de Toulouse et également celle de Castelnau-d'Estrétefonds dont l'artiste était originaire, pour le soutien et l'aide technique apportées.

Dans l'assistance, la sénatrice Françoise Laborde et les artistes : Stanko Kristic, Rodolphe Fauriat-Gort, Patrick-Jean Oudin... Sans oublier, le peintre Jean-Luc Beauflis qui a aidé la famille à sélectionner les toiles présentées. Proche de Rémy Peyranne, c'est toujours avec une profonde tendresse qu'il l'évoque : « Un peintre humain, combatif et innovant qui a fait de Rémy le peintre admiré, reconnu et aimé ». Il ajoute : « Humain car d'une générosité sans limite et spontanée, combatif pour des travaux pharaoniques comme celui de Venise et plus généralement pour tout ce qu'il entreprenait ».

Une immense toile sur Venise de 10 m² sera d'ailleurs offerte par la famille à la ville de Castelnau-d'Estrétefonds où le peintre résidait. « Elle devrait tout naturellement trouver sa place dans la future Médiathèque », précise Lydie Gaches, adjointe aux Affaires culturelles.



➤ La journée du patrimoine attire plus de 600 visiteurs



La Journée du Patrimoine de Castelnau d'Estrétefonds, organisée par l'association "Vivre et Connaître Castelnau" et la mairie, s'est tenue le 15 septembre 2019, une semaine avant la date officielle.

L'association Vivre et Connaître Castelnau a organisé la journée du patrimoine en petit train, en partenariat avec la mairie. C'est plus de 600 personnes qui sont venues s'immerger dans l'histoire de Castelnau ce dimanche 15 septembre, comme l'ont fait avant eux le roi d'Angleterre Henri II, Louis XIII et Napoléon...

Le circuit du petit train a permis aux visiteurs de se rendre au cimetière, puis au château ouvert exceptionnellement pour la journée du patrimoine et enfin à l'église.

Une journée riche en partage et en découvertes puisque le président René Labrune et son épouse Marie-Thérèse, aidés de leur équipe, ont permis à un public familial d'entrer dans des lieux exceptionnels, bien souvent fermés à la visite comme le château, la briqueterie et autres demeures qui ont marqué l'histoire et la vie de la commune.

Lors de la visite du cimetière, où est situé le cénotaphe du marquis de Cambolas récemment restauré par la ville, puis de la superbe église Saint-Martin, les participants ont découvert l'histoire d'illustres familles à travers des lieux et objets leur appartenant. Comme les draperies noires et tentures de catafalque brodées de fil d'argent, exceptionnellement exposées dans l'église, réalisées pour la célébration du deuxième anniversaire de la mort d'Hippolyte de Cambolas en avril 1881, châtelain et maire de Castelnau. On doit également à la marquise de Cambolas, généreuse bienfaitrice, de pouvoir admirer la chaire à prêcher, achetée en 1871 aux ateliers des frères Virebent. Les visiteurs ont été d'autant plus touchés par cette visite guidée qu'ils venaient de visiter les pièces du château de la famille Cambolas qui demeure un des monuments emblématiques de Castelnau. « De ses balcons et par temps clair, il est possible d'admirer la vue imprenable sur une grande partie de la chaîne des Pyrénées » confie René Labrune.

A 19h, l'apéritif animé par le chanteur Dany Dorf, offert par la ville dans la cour de la demeure de la famille Boisselet, a permis à tous de faire une pause bien méritée, avant de partir écouter le concert d'orgue qui a clôturé cette journée passionnante.



➤ Les associations font leur forum !



Rendez-vous incontournable de la rentrée pour les estrétefontains et les habitants des communes alentours, le forum des associations s'est déroulé le samedi 7 septembre 2019 à la salle des fêtes.



Lors de cette journée, les associations ont présenté leurs activités, leurs actions et leurs projets avec enthousiasme, suscitant de nouvelles adhésions et vocations. Ce forum est un espace de rencontres, d'amitiés, de volontés et également de communication, permettant à toutes et à tous d'échanger et de coopérer. Il s'est clôturé par la cérémonie de remise des Trophées des sports 2019.



Cet événement, désormais bien installé dans notre calendrier des festivités, vise à célébrer les valeurs sportives que sont l'engagement, l'abnégation et le goût de l'effort. Il confirme l'extraordinaire vitalité de notre tissu associatif. Le maire Daniel Dupuy et l'adjointe au maire Nadine Abad, en charge de la vie associative, ont procédé à la remise des trophées pour les sportifs les plus méritants de l'année écoulée. Une cérémonie qui met en lumière tous les sportifs, entraîneurs, dirigeants, bénévoles, qui font vivre l'esprit sportif et associatif de Castelnau.



Danse classique : Elèves qui ont eu un prix au Concours de la Confédération de danse cette année.

Niveau Préparatoire 2 : Lilly Damour : 3^e prix / Niveau Élémentaire 1 : Marilou Darroux : 2^e prix - Ella Rouanet : 3^e prix / Niveau Supérieur : Juliette Blackman : 1^{er} prix régional



Aviron club : Le club a obtenu pour la troisième année consécutive le label école d'aviron et a renoué avec un titre national obtenu le 8 février 2019 à Charlety (Indoor international) qui leur faisait défaut depuis plus de 30 ans. Sophie Ripoll et Laura Dubocage obtiennent la seconde place de la Finale B aux championnats de France poids légers, se faisant coiffer sur la ligne d'à peine une longueur de bateau. Énorme performance dans une épreuve notamment remportée par la championne du monde en titre, sachant que Laura avait pris sa 1^{ière} licence d'aviron seulement sept mois auparavant, passant de l'initiation, au perfectionnement, puis à la compétition, jusqu'à tutoyer l'élite dans un temps record !

Sophie remporte le titre de championne de France Sprint Poids Léger d'aviron Indoor à Paris (Stade Charléty) établissant au passage le nouveau record de France sur la distance de 500 m. Elle y obtient aussi la médaille d'argent sur 2 000 m. Un mois plus tard, elle remportera la Tête de rivière de zone à S^{te} Livrade sur 6 000 m. Elle aura donc brillé sur toutes les distances cette saison.

Le 23 juin 2019, Sophie Dubocage et Damien Grimal accèdent à la 6^e place du championnat de France Master Mixte à Vichy, entrant en cela dans l'élite nationale d'une catégorie au niveau très relevé puisque le vainqueur a été trois fois au pied du podium aux championnats du monde. Damien avait remporté quatre mois auparavant le Marathon de Carnon sur plus de 42 km. Lui aussi s'avère donc performant sur toutes les distances.

Le 8 décembre 2018, Emilie Bertol remporte l'aviron Indoor de Ligue Occitanie en catégorie Junior à Montpellier. Elle y obtient aussi la médaille de bronze pour son 3^e temps « scratch » toutes catégories confondues.

Dauphins du Frontonnais : Les 29 et 30 juin, sélectionnée en équipe départementale, Tomi Bailloud termine 1^{er} à la Coupe de France des jeunes sauveteurs à S^t-Brévin les Pins. Aurélie Ait est championne de France en Côtier au Beach Flags et Sprint sur sable à Hendaye. Axel Gerbier et Célian Khies Champions de France N2 eau plate. Agnès Garnier, Championne de France en eau plate.

Karaté : Sarah Busalp a terminé deuxième à la Coupe Elite, en février à L'Isle Jourdain, (pupille moins de 25 kg - qualificative pour la coupe de France). Lilly Behlert, deuxième à la Coupe Honneur en Février à Cadours : (benjamine moins de 45 kg - qualificative pour la coupe de France).



Bravo et merci ! Téléthon, dons récoltés : 3 848,86 €



Les 29, 30 novembre et 6 décembre, vous vous êtes mobilisés avec la mairie de Castelnau d'Estrétefonds pour le Téléthon et nous tenions à vous en remercier chaleureusement.

Grâce à votre investissement et à votre générosité, nous avons collecté la très belle somme de 3 848,86 €



Nous tenions à remercier plus particulièrement les associations suivantes pour leur participation active et fidèle :

APEF école primaire,
APEL St Martin, AP2EM



école élémentaire, ACCA la Chasse, le CAJ, Créadanse, Castel Country Dance, CRBP 31, Cross de l'école Elémentaire, Ecole Fondada avec le cross des maternelles et élémentaires, Fit' Forme Castelnau, les Chaussons de Castelnau, Les P'tits Fontains.

Un grand merci également à celles et ceux qui par leurs dons, ont permis de récolter cette somme. Vos dons permettent à l'AFM Téléthon d'aider et d'accompagner les malades vers la guérison, et également de soutenir la mise au point des thérapies innovantes pour les maladies génétiques rares.

Marché de Noël en présence du vrai Père Noël !



Le marché de Noël organisé par la ville de Castelnau d'Estrétefonds en collaboration avec le Comité des Fêtes a comblé petits et grands.

À l'approche des fêtes de Noël, le public était au rendez-vous de ce week-end festif qui s'est déroulé les 7 et 8 décembre, à l'Espace Colucci. Les plus curieux tout au long de leur visite, ont pu voyager dans l'univers féérique de Noël et acheter des objets artisanaux, décoratifs... L'équipe du comité des fêtes en charge du choix des différents exposants avait pris soin de sélectionner un

panel d'artisans et *food truck* venus nombreux faire vivre ce marché de Noël. Pour cette période magique, la ville a proposé gratuitement différentes animations. La banda Les Open Bardes a donné le top départ des festivités, le samedi soir, en mettant l'ambiance. À l'extérieur, les legos géants ont amusé durant un bon moment les plus créatifs. Durant le week-end, les séances de photos souvenirs avec le Père Noël, offertes aux enfants ont connu beaucoup de succès. Les jeunes ont pu apprécier les différentes activités proposées dont celle du sculpteur de ballons. La chorale ChordAria a fait sa première scène à Castelnau et a séduit le public. A l'extérieur, les petits poneys du club de Carmantran, en tenue de Noël, ont promené les enfants heureux.





► Vérino, l'humour en 360 degrés !

Il était le dimanche 24 novembre à 16h, Espace Colucci... Plus de 460 personnes sont venues l'applaudir sur la scène de l'Espace Colucci et lui ont réservé un bel accueil.



Vérino, de son vrai nom Olivier Balestriero, s'est imposé sur la scène du stand-up avec une évidence déconcertante. Lui qui s'est fait connaître grâce à ses vidéos sur YouTube, s'affiche désormais à 37 ans, comme l'un des humoristes les plus forts de sa génération.

Une place qu'il a conquise en s'imposant un rythme de travail effréné et en cherchant à se renouveler sans cesse. Il explique : « J'écris 20 min de stand-up chaque semaine pour la

vidéo ou le spectacle. Je m'oblige à devenir meilleur en créant beaucoup ! Au final, je m'éduque et je progresse ». Ne vous fiez pourtant pas à son visage d'ange, car ce sympathique père de famille a du mordant. Il égrène avec succès son regard sur l'actualité ou sur des sujets comme le féminisme, la paternité, le terrorisme... et l'écologie, car dit-il : « L'inspiration vient aussi avec l'engagement ! ».

Ce pote aux 300 000 spectateurs et aux 50 millions de vues sur YouTube... a l'art et la manière de surprendre et de faire rire toutes les générations avec ses sketches désopilants. Son public se presse pour venir l'applaudir... une reconnaissance indéniable puisque Vérino affiche complet partout. Il reconnaît : « Monter sur scène demande une certaine dose d'oubli de soi pour pouvoir s'offrir totalement ». Toutefois si l'humoriste savoure son succès, il sait prendre du recul face aux éloges dithyrambiques : « Je me suis battu des années pour être dans ce top 10. Je suis un grand

fan de stand-up et très admiratif de ce que font mes collègues. Je travaille beaucoup pour trouver ma place parmi eux. Quand on y arrive, c'est génial mais il ne faut pas y croire... pour s'éloigner de la pression et avoir beaucoup d'ironie, sinon on s'endort et on arrête de bosser ! ».



À vos agendas !

 Programme complet sur le site de la mairie : www.castelnaud-estretefonds.fr

JANVIER Vendredi 31 Café Nature / Ciné Débat à 20h30 " Power to change, la rébellion énergétique "

 **Organisateur :** Service Développement Durable et Jupiter Films

 **Lieu :** Espace Colucci

 05 34 27 05 22  ddurable@mairiecastelnaud.fr

 Gratuit. « Power to change, la rébellion énergétique », projection du film suivi d'un débat en présence de plusieurs acteurs et praticiens de l'énergie citoyenne et partagée. La Rébellion Énergétique présente la vision d'un futur où l'énergie est à 100% renouvelable. Depuis quelques années, des centaines de milliers d'individus font de cette vision une réalité. Précurseurs, inventeurs, visionnaires... ces pionniers de la transition énergétique contribuent, par leurs actions locales, à la révolution énergétique de tout un pays.



FÉVRIER Vendredi 28 «Asphalte» de Pierre Rigal à 20h30 Spectacle de danse Hip-Hop

 **Organisateur :** Service culturel

 **Lieu :** Espace Colucci

 05 34 27 34 97 -  communication@mairiecastelnaud.fr

 La lumière apparaît au milieu de l'espace, au milieu de la rue, elle révèle peu à peu un bloc dont elle est la prisonnière. Ce monolithe vivant, cela sera peut-être un mur, un building ou une ville toute entière... Les personnages s'arrachent alors à l'obscurité. Asphalte est la première rencontre entre Pierre Rigal et des danseurs hip-hop.



FÉVRIER Samedi 29 dès 14h Carnaval

 **Organisateur :** Mairie

 **Lieu :** Espace Colucci

 05 34 27 34 97 -  communication@mairiecastelnaud.fr

 **Au programme :** 15h : Élection Miss et Mister Carnaval. 16h30 : Départ du défilé des chars confectionnés par les associations de la ville. **Animations et repas dansant déguisé** (uniquement sur réservation). **Tarifs :** 15€ adulte et 5€ enfant (- 12 ans).



MARS Dimanche 15 : Élections Municipales - 1^{er} TOUR

Dimanche 22 : Élections Municipales - 2^e TOUR

MAI Dimanche 10 Salon "Autour du jardin" 8^e édition

 **Organisateur :** Mairie Développement Durable

 **Lieu :** Ferme Fondada

 05 34 27 05 22

 ddurable@mairiecastelnaud.fr

 8^e édition à Fondada sur le thème " À la Claire Fontaine ".



➤ Bienvenue aux nouvelles entreprises sur la commune

La municipalité vous souhaite une bonne installation et un bon développement économique.

Retrouvez toutes les entreprises de la commune sur le site internet rubrique **vie économique**



➤ Rencontre des castelnau... encore une superbe journée !

La mairie, adhérente à l'amicale des Castelnau du Sud-Ouest depuis 2000. Une soixantaine d'Estrétefontains se sont rendus le 29 juillet à Castelnau PEGAYROLS pour la rencontre organisée dans le cadre de notre adhésion à l'Amicale des Castelnau du Sud-Ouest.

Cela fût une belle surprise de découvrir pour la première fois ce magnifique petit village au sud du l'Aveyron, au nord de Millau, avec vue sur les contreforts du plateau du Lersac en fond de paysage. Par un temps agréable, le groupe a visité le matin, le village historique où de nombreuses animations culturelles et diverses étaient organisées. Cela a été suivi d'un bon repas avec animations festives et pour conclure une animation faite par un dresseur de chiens, ces derniers effectuaient la conduite de troupeaux de canards et d'oies. Personne n'était pressé de rentrer le soir tellement que la journée fût belle. Et l'année prochaine, rendez-vous dans les landes le 26 Juillet 2020, à **Castelnau CHALOSSE !**



VOEUX À LA POPULATION

VOUS ÊTES INVITÉS !

Le Maire **Daniel DUPUY**,
vous présentera ses **Voeux pour l'année**

aux résidents, nouveaux arrivants, commerçants
et présidents des associations de la ville.

Vendredi 24 janvier, 19h
à l'Espace Colucci

Un cocktail dînatoire vous sera offert par la municipalité.

